

# La structure d'Ottignies bientôt révisée?

NICOLAS SOHY Publié le mercredi 09 septembre 2015 à 20h16 - Mis à jour le jeudi 10 septembre 2015 à 06h45



## BRABANT

Cette idée n'est pas nouvelle, mais pour la première fois, une présentation concrète du projet a été faite devant les membres du conseil communal mardi soir. *"Cela devient urgent puisque la version actuelle du schéma de structure communal (SSC) date de 1993 et n'a été révisée qu'une fois en 1998"*, a expliqué l'échevin de l'Urbanisme Cédric du Monceau.

Cette révision permettrait ainsi d'organiser la structure urbanistique de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve en fonction de l'évolution de sa population et de ses besoins. *"Il y a 113 hectares potentiellement bâtissables sur l'ensemble du territoire de la commune"*, ajoute Serge Peeters, responsable du bureau Agora, qui fournit le projet.

## Évolution démographique

Selon lui, ces terrains doivent être utilisés pour répondre à l'évolution démographique. *"Il y a aujourd'hui plus de 30 000 habitants dans la commune. C'est 5 000 de plus qu'en 1998 et 10 000 de plus qu'en 1993. C'est donc évident qu'il faut améliorer la structure de la ville"*, lance Serge Peeters en précisant : *"C'est surtout la population de Louvain-la-Neuve qui augmente. Celle d'Ottignies a tendance à diminuer, sauf dans le centre où la situation stagne."*

Dans son projet, Serge Peeters évoque aussi le potentiel foncier de la commune. Selon lui, il faut se demander si le territoire de la ville est réellement capable de répondre à cette évolution démographique. *"Le problème ici est que le secteur privé a la plus grande maîtrise sur le foncier. La Commune n'a pas le contrôle. D'où*

*l'intérêt d'encadrer les futures constructions par une révision du règlement communal d'urbanisme."*

Enfin, il faut que ce nouveau schéma garantisse l'accès à la mobilité pour tous. En attendant le vote au conseil communal, cette nouvelle révision ne reste pour l'instant qu'au stade de projet.

Du côté de l'opposition communale, tout le monde semble d'accord sur le principe, même si des doutes persistent. *"C'est évidemment encourageant, conclut Nicolas Van der Maren, conseiller MR de l'opposition. On se dit malgré tout que c'est un gros challenge et qu'il va falloir étudier la question pour voir comment conjuguer tous ces éléments."*